



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2016

L'an deux mille seize le huit avril à 20 heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Marcel ALLEGRE, Maire.

Présents : Mesdames ALLEGRE Annie, DUCHENE Marie-Thérèse, BARRERE Marie-Pierre, LARDET Virginie. Messieurs BORYCKI Gérard, DROUIN Pierre, DELALEUX Sébastien,

Absents excusés : M. MARCHON Jean-Pierre (pouvoir à Monsieur Pierre DROUIN),
: M.BIZOT Jean-Sébastien (pouvoir à Annie ALLEGRE).

Secrétaire de séance : M. BORYCKI Gérard.

QUESTION 1- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Mme Allègre présente le compte administratif 2015

Le CA et le Compte de Gestion 2015 sont consultables en mairie dès leur retour de sous-préfecture. Mme Allègre rappelle les principaux travaux d'investissement réalisés durant l'année écoulée :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	293 104.71€	128 744.73 €
Recettes	330 960.01€	180 907.41€
Résultat 2015	37 855.30€	52 162.68€
Résultats de clôture excédentaires sur l'année 2015 :		90 017.98€
Excédent global au 31 décembre 2015:		410 463.80€

Le compte administratif est approuvé à la majorité, Monsieur le maire, légalement, ayant quitté la séance et ne prenant donc pas part au vote.

QUESTION 2- VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Adopte à l'unanimité le compte de gestion de Madame Badalian pour l'exercice 2015 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

QUESTION 3- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Au vu des augmentations de charges constatées et de la chute des recettes notamment de la DGF - 17 000 euros entre 2009 et 2016, une augmentation des taux de 3% est votée à la majorité 1 contre Monsieur Borycki.

QUESTION 4- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2016 est proposé au vote comme suit :

Fonctionnement dépenses et recettes : 396 055.94€

Investissement dépenses et recettes : 683 517.86€

Le budget primitif 2016 est consultable en mairie dès son retour de sous-préfecture.

Approuvé à l'unanimité.

QUESTION 5- DELEGATIONS AU MAIRE

Selon l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales Certains alinéas sont ajoutés et/ou complétés (l'alinéa 3) emprunt et renégociation

Approuvé à l'unanimité.

QUESTION 6- VOTE DE LA CLOTURE DU BUDGET DU CCAS

Le conseil municipal doit se prononcer sur la clôture définitive de ce budget en précisant que toutes les opérations comptables ainsi que l'excédent seront reversés au budget principal de la commune au cours de l'exercice budgétaire 2016. Approuvé à l'unanimité.

QUESTION 7- DETR 2016

DETR 2016 : réfection des ouvertures de la salle polyvalente (fenêtres, portes extérieures et volets) et accessibilité. Approuvé à l'unanimité

QUESTION 8- ACQUISITION DE TERRAIN

Parcelle cadastrée B47 Monsieur AMBEZA au prix de 4650 € soit 1.50 euros le m². Cette parcelle représentera pour la commune une réserve foncière de 3100 m². Approuvé à l'unanimité.

QUESTION 9- MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ECOLE

Les nouveaux horaires ont été fixés comme suit avec l'avis favorable du Conseil d'école du 18 mars 2016 :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
- mercredi matin de 9h à 11h avec pour les maternelles et les primaires activités pédagogiques complémentaires (APC) de 11h à 12h.

INFORMATIONS DIVERSES

PLU : M. le Maire informe que le PLU est dans la phase d'établissement du PADD (projet d'aménagement et développement durable), les services de l'Etat et du PNR doivent proposer une date afin de présenter leur attentes.

Téléthon 2016 : Mme Lardet informe qu'au vu de la faible mobilisation des dernières années, il n'y aura pas de téléthon sur Frémainville cette année. Une publicité sur les actions/ manifestations des anciens cantons de Vigny sera distribuée.

Jeux inter villages : le 4 juin à Seraincourt.

Mme Lardet annonce la création le 4 avril de l'Association Frémillonne des Parents d'Elèves (AFPE) avec M. LIRZIN comme Président, Mme Lardet trésorière et Mme Jouffroy secrétaire.

Cette association à but non lucratif a comme objectif la poursuite des activités précédemment organisées par la caisse des écoles mais avec plus de souplesse pour les démarches d'organisation et d'acquisition.

Rappel :

Manifestations :

Artistes en mai le 21 et 22 mai avec ouverture des jardins,
Fête du village le 18 juin,
Brocante le 3 juillet.

Commémoration :

8 mai RV à 10 heures devant la mairie.

Fin de la séance 21h 07

Le Maire

Marcel ALLEGRE